

Procès-verbal du conseil d'école

Ecole primaire du Pré vert de Corneville sur Risle

Du 4 novembre 2025

1 - Installation du Conseil d'école.

Début de la réunion : 18h00

Présents :

Représentants de parents : Mme Lorimier, Mme Dermilly, Mme Baudouin, Mme Marie, Mme Py

Représentants de la Municipalité/EPCI : Mme Deflube, Mme Lefort

Enseignants : Mme Rousseau, Mme Courant, Mme Bertheux, Mme Bonhomme, Mme Legras, Mme Hamon Dugas et Mme Pille

Absents excusés : Monsieur Vivien, Mme Guenoux, Mme Le-Duc, Mme Legout, Monsieur Henry

2 - Effectifs et répartitions

Actuellement, 140 élèves sont scolarisés à l'école primaire du Pré vert de Corneville sur Risle.

PS : 18

MS : 18

GS : 18

CP : 17

CE1 : 15

CE2 : 14

CM1 : 18

CM2 : 22

Avec 6 classes, la répartition des élèves s'est décidée comme suit :

PS-MS : 24 (18 PS + 6 MS) avec Mme Rousseau et Mme Eudeline (ATSEM)

MS-GS : 24 (12 MS + 11 GS) avec Mme Courant et Mme Bouttier (ATSEM)

GS-CP : 23 (7 GS + 16 CP) avec Mme Bertheux, Mme Hamon-Dugas (vendredi) et Mme Delahaye (ATSEM)

CE1-CE2 : 23 avec Mme Bonhomme

CE2-CM1 : 24 avec Mme Legras

CM2 : 22 avec Mme Hamon-Dugas et Mme Pille (vendredi)

3 - Vote du règlement intérieur

Le conseil a voté à l'unanimité pour le règlement intérieur.

4 - Evaluations nationales

A la rentrée 2025, le dispositif d'évaluation des élèves a concerné tous les niveaux de l'élémentaire.

Les passations ont été organisées début septembre 2025. Chaque élève a été évalué en maîtrise de la langue française et en mathématiques.

Une autre passation aura lieu en janvier pour les élèves de CP.

Les parents ont été reçus afin d'être informés sur les résultats de leurs enfants.

Les élèves présentant des difficultés dans certaines compétences se sont vu proposer une aide : PPRE, APC, RASED...

Les difficultés rencontrées sont davantage axées sur la lecture fluence, les problèmes mathématiques et ce qui relève de la mémorisation et automatisation (faits numériques, grammaire-conjugaison).

Mme Marie explique que ce sont les mêmes difficultés qui sont relevées au collège, de manière générale.

Mme Pille ajoute que les enseignantes de cycle 3 ont eu l'occasion d'analyser les résultats évaluations nationales 6^e avec Mme Garnier, professeur de français. Les élèves venant de l'école de Corneville figurent, dans la moyenne, parmi les élèves les plus performants du collège de Bourneville.

5 - Finances et projets

La coopérative s'élève à environ 8000€ grâce aux dons des parents et ceux de l'APE.

50 euros par enfant ont été virés du compte de l'APE vers le compte de l'OCCE pour les projets de l'année.

Projet d'école :

Une évaluation d'école a eu lieu l'année dernière.

Points positifs relevés :

- Un enseignement de qualité, dans le contexte d'un climat scolaire paisible et propice aux apprentissages
- Un environnement agréable
- De manière générale, des résultats des élèves de l'école aux évaluations nationales supérieurs aux résultats attendus
- Une équipe enseignante dynamique, constituée de professeures expérimentées, et maintenant suffisamment stable
- Une forte tradition d'attention particulière à la lecture et à la fréquentation du livre
- De nombreux projets, d'un réel intérêt pédagogique
- Un pilotage de l'école de qualité
- De manière globale, les services offerts par le périscolaire sont appréciés.

Propositions de pistes de progrès :

- Poursuivre le travail d'équipe enseignante vers l'amélioration des performances des élèves, prioritairement pour l'observation de la langue et l'enseignement de la lecture à voix haute,
- Poursuivre et renforcer la liaison entre les trois cycles, l'harmonisation des progressions, la mutualisation et la cohérence des outils pédagogiques,
- Repenser le temps des APC en maternelle pour donner aux enseignantes la possibilité de s'investir auprès des élèves de l'élémentaire dans un premier temps, puis de faire bénéficier de ce temps à leurs élèves,
- Envisager une réorganisation de l'usage des espaces, afin d'améliorer leur exploitation : aménager comme prévu la bibliothèque, repenser les locaux du périscolaire pour les maternelles et la salle dédiée à la motricité,
- Réaménager la cour de récréation et amener une réflexion sur les équipements afin de résoudre les quelques soucis rencontrés lors des récréations,
- Elaborer un protocole de gestion de crise,
- Renforcer la communication entre les familles et le périscolaire,
- Evoquer avec les responsables du périscolaire l'instauration d'un registre de suivi de soins, ainsi que la mise en place de billets de soins à donner aux élèves blessés.

Le projet d'école tiendra compte des propositions faites par l'équipe d'évaluateurs en ce qui concerne la partie pédagogique.

Projets culturels :

Toutes les classes de l'école participeront à divers projets autour du thème « Contes et Légendes ». Ces projets ont été créés autour des animations proposées et subventionnées en partie par le Parc des boucles de la Seine Normande dans le cadre de « Je découvre mon parc ».

- PS-MS et MS-GS : Voyage au pays des contes avec des balades contées.
- GS-CP et CE1-CE2 : Au fil des contes et des feuilles, associant contes et école du dehors
- CE2-CM1 et CM2 : Légende des cloches de Corneville avec écriture et illustration de la légende et découverte de la calligraphie et enluminure à l'abbaye de Jumièges.

Le spectacle de fin d'année s'appuiera sur ce thème.

En maternelle, les élèves bénéficieront du projet avec le Parc « Minuscule et pourtant » sur le thème de la vie des fourmis avec élevage en classe, animateur et plasticienne (10h allouées par classe).

Un travail autour du hibou sera également réalisé.

Autres actions :

➤ Handball cycle 1 et CP :

Les élèves bénéficient de 4 séances.

➤ Programme PHARe

Les élèves de CE2 au CM2 se verront proposer de remplir un questionnaire anonyme, ou pas, visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement à l'école.

Les élèves de CM2 ont travaillé sur le harcèlement tout au long de la première période à travers la nouvelle de Guy de Maupassant « *Le Papa de Simon* », permettant aux élèves de développer de l'empathie. Ils participeront également au Safer internet day.

Les CE2-CM1 travaillent sur le sujet à travers les supports des campagnes précédentes durant la semaine du 3 novembre au 7 novembre.

CE1-CE2 travailleront également sur le thème du harcèlement au cours de l'année.

Les autres classes visent davantage à travailler les compétences psychosociales.

➤ Natation

- CM2 : du 08/12 au 23/01, le lundi et jeudi de 10h50 à 11h30
- CE1-CE2 et CE2-CM1 : du 08/12 au 23/01, le mardi et vendredi de 10h50 à 11h30
- GS-CP : Du 08/06/26 au 19/06/2026 tous les jours de 10h50 à 11h30 (bénévoles)

Les bonnets ne seront pas à payer par les parents.

6- Sécurité

Un exercice incendie a eu lieu le vendredi 23 septembre et un PPMS a été effectué le mardi 14 octobre.

Mme Pille explique que le portail de l'école est parfois resté ouvert avant les vacances car la serrure bloque, ce qui représente un problème de sécurité. Un mail avait été envoyé à la mairie et une intervention a eu lieu mais les difficultés persistent. Mme Deflube dit qu'elle va voir avec Monsieur Masson afin qu'une nouvelle intervention ait lieu rapidement.

Les parents expliquent que, parfois, les élèves ouvrent aux parents de l'école qui viennent chercher leur enfant sur temps de récréation. Mme Pille répond qu'elle repassera dans les classes pour dire aux élèves de ne pas ouvrir le portail.

7- Travaux

Madame Pille remercie la mairie pour tous les travaux effectués sur la période :

- Peinture et aménagement de la bibliothèque,
- Déménagement-aménagement des classes lié à la fermeture d'une d'entre elles,
- Rénovation des tables sous le préau,
- Rénovation d'un banc et des barrières dans la cour de l'élementaire,
- Peinture dans les toilettes de l'élementaire...

Les agents de la commune se sont montrés très à l'écoute des besoins et ont fait preuve de réactivité. L'équipe enseignante y est sensible.

8 - Questions diverses

- « Des bagarres régulières sur le temps du midi pas de sanction pas de disputes vers les élèves puisque l'adulte ne voit pas ».

Mme Lefort explique que l'agent est seul et la CCPAVR essaient de recruter une personne (contrat de 12h00 sur le matin, midi et soir). C'est budgétisé mais il faut avoir l'accord. Au niveau des sanctions, les élèves peuvent avoir un travail écrit.

- « Serait-il possible de mettre le temps du midi que dans la cour du haut pour une meilleure gestion du nombre d'élèves ? »

Actuellement c'est le cas, le portail central est réparé.

- « Quand peut-on payer la coopérative ? Pas de mot envoyer »

Mme Pille explique que les propositions de dons pour la coopérative scolaire ont été faites dans chaque classe en réunion de rentrée. Habituellement, un mot à destination des parents est également envoyé. Cela n'a pas été fait cette année. En revanche, chaque année, les parents ont tout de même des interrogations et le courrier ne semble jamais très clair. Aussi, Mme Pille propose de préparer un courrier à destination des parents avec les représentants de parents d'élèves afin d'éclaircir le sujet.

- « Des sorties scolaires sont-elles prévues ? Cinéma comme il y a deux ans ? »

Sorties : Oui, des sorties ont prévues.

Cinéma : Oui, cinéma et transport sont financés par la mairie. Les enseignantes vont choisir le film et réservé les places rapidement.

- « Une ou plusieurs classes ont prévu quelque chose pour le 11 novembre ? Pour que les enfants se sentent eux aussi concernés par l'occasion ? »

Mme Pille explique que chaque année Mme Rousseau, Mme Legras et Mme Pille vont à la commémoration du 11 novembre. Chaque année, un travail est fait avec les élèves du CE2 au CM2 (étapes d'une commémoration, visite du monument aux morts de la commune, chant de la Marseillaise, mot aux parents pour expliquer...) et seulement deux ou trois élèves sont présents. Cette année, Mme Legras et Mme Pille ne se rendront pas à la commémoration mais travailleront tout de même sur ce thème avec les élèves.

- « L'aménagement, la circulation devant l'école. Plus précisément le retrait de panneaux puisqu'ils ne sont pas respectés. »

Madame Deflube explique que si les parents sont insatisfaits de l'aménagement actuel devant l'école, une pétition peut être faite.

Fin du conseil : 19h58

Anne-Sophie Legras

secrétaire

Legras

Dorine PILLE

présidente du conseil d'école.

